

Événement : un mot qui brûle tout sous ses pas !

GASTON BERNIER

gastonbernier@assnat.qc.ca

LES BIBLIOTHÉCAIRES ET DOCUMENTALISTES qui sentiraient le besoin de contre-vérifier si l'hypothèse ou l'affirmation brutale du titre de la présente chronique est vraie et qui consulteraient un dictionnaire correctif resteront sur leur soif. Selon les auteurs de ces usuels, le seul problème que pose le mot « événement », c'est de savoir s'il faut en coiffer le deuxième « e » d'un accent aigu ou d'un accent grave. Et pourtant, il y a beaucoup plus important. Déjà en mars 2004, *l'Actualité terminologique* (vol. 37, n° 1) avait tenté d'alerter les professionnels de la langue en publiant un article au titre accrocheur : « Un événement qui tourne à la manifestation ».

Depuis quelques années, le mot événement sert à toutes les sauces. Sous l'influence des publicitaires ou d'organiseurs, on annonce des événements à propos de tout et de rien, on en organise, on en modifie les horaires ou les calendriers, on les annule ou on les ajourne, on les remet à plus tard, on les photographie, on les déplace, on les anime, on les fait terminer, on les fait même trébucher (F. Bourque, dans *le Soleil*, 31 mai 2008, p. 8), on les fait venir à Montréal ou à Québec. On en fait de nouvelles éditions. On demande aux auditeurs de ne pas quitter la salle avant la fin de l'événement. On a écrit : « bonne chance avec votre événement » ! (Note de l'auteur : toutes les références sont disponibles sur demande). Les médias, ne voulant pas rester à la traîne, l'insèrent dans le jargon de prestige : les congrès, les rencontres, les tables rondes, les concerts, les réunions, etc., lesquels devraient à tout coup faire florès, sont ipso facto et ex ante, qualifiés d'« événements ». Le 5 août 2008, Radio-Canada a d'ailleurs proclamé un collègue « président de l'événement », l'événement étant le premier congrès de l'Association internationale francophone des bibliothécaires et documentalistes (AIFBD). On met la charrue avant les bœufs, on va plus vite que les violons. De fait, le phénomène n'est pas encore pris en compte par les dictionnaires d'usage ou par les dictionnaires de synonymes en contexte (*Dictionnaire des cooccurrences* de Jacques Beauchesne ; *Dictionnaire des combinaisons de mots* de Dominique Le Fur).

Comme les locuteurs sont grands consommateurs de « prêt-à-parler », l'usage se répand et fait des ravages dans la nomenclature. Prenons un article de journal, paru dans la page culture du *Devoir* du 9 juillet 2008 : « Baptisé le *Chemin qui marche*, l'événement du 15 août a été mis en scène par un jeune producteur spécialisé dans les événements multimédias. Financé à la hauteur de

deux millions, l'événement se divise en deux parties... ». Comme la pythie grecque, on annonce les événements, on en fait un secteur de spécialisation (comme si on était des deus ex machina). L'événement devient sécable et peut être mis en tranche. Un chef d'orchestre de Québec a parlé de la « première partie de l'événement » à propos d'un concert Beethoven donné en juin 2008 et qu'il a lui-même dirigé. Au niveau des pâquerettes, peut-on dire, le ministère des Transports publicise sur son site un communiqué à propos d'« événements survenus sur la route 148 » (communiqué 4272 repêché le 11 avril 2008). La Société du 400^e de Québec osait, il y a quelque temps, offrir plus de « 50 événements officiels » et, dans le lot, on avait sans doute oublié la fondation de Québec ! Mais on a déjà vu mieux : « Plus de 140 événements et activités sont organisés durant l'événement » (à propos du 27^e Salon du livre de Montréal ; *Le Devoir*, 19 novembre 2004, p. B-2). Et la liste pourrait s'allonger !

Les associations professionnelles de la documentation, dont le rôle n'est pas de réfléchir à la langue générale utilisée dans les quotidiens, s'appuient sur l'usage courant. À l'Asted, on a modifié, au cours des dernières années, les fiches de frais de déplacement et on y a inséré deux lignes : a) Nature de l'événement ; b) Date de l'événement. De quoi peut-il s'agir ? D'une réunion de comité, d'une réunion des membres du conseil d'administration, de la rencontre d'un comité de sélection. Même en reconnaissant l'importance de l'activité, on peut sans crainte affirmer qu'on n'a pas affaire, à proprement parler, à un événement. Tout récemment, un comité a réuni ses membres actuels et quelques anciens pour marquer le départ de collègues. On a par la suite sollicité des photos de l'événement. Si on veut bien tenir compte du poids des mots, on conviendra que le mot « événement » en la circonstance était un peu exagéré. En février 2007, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) avait diffusé un message qui se lisait comme suit : « L'événement est organisé à l'occasion du lancement du numéro trois de votre revue *Argus*. » On lit sur la carte postale publicitaire du congrès de l'Ifla à Québec « An event organized / Un événement organisé ». On pourrait penser que le dérapage est un phénomène récent. Pas tout à fait. Blanche Faucher écrivait en 1967 dans le *Bulletin de l'A.C.B.L.F.* : « À Toronto commence un autre événement, de portée internationale lui aussi » (c'était un congrès). Un autre auteur constate qu'on a qualifié « certains événements d'innovations canadiennes » (bref, les événements auraient bien